

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 11 avril 2024

MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

Le onze avril deux mille vingt-quatre à dix-huit heures, se sont réunis, en salle du Conseil Municipal, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse).

11-04-2024-09

Date de convocation le 29/03/2024
Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 13
Procurations 1
Votants : 14

Etaient présents : Mmes, BAZIARD, ETCHART, GRAUX, et LOQUET, GUITTONNEAU, CAZENAVE ainsi que MM.CLAVÉ, HILLOOU, LACOSTE-PEDELABORDE, LAMASOU, LAPETRE, LETARGUA et SALEFRANQUE

Secrétaire de séance élu : M.SALEFRANQUE

Avaient donné pouvoir : M. CAMGRAND pouvoir à M. CLAVÉ

OBJET : RESULTAT 2023 BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- Excédent reporté de fonctionnement (excédent de fonctionnement 002) : 2 550 761.44 €
- Excédent de la section d'investissement (excédent d'investissement reporté 001) : 3 775 391.42 €
- Affectation du résultat (1068) : 1 060 064.58 €

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

La 1^{ère} Adjointe,

Véronique ETCHART



Pascal SALEFRANQUE

Secrétaire de séance



Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID : 064-216403964-20240418-11_04_2024_09-DE

